



GEMENG CLIÄRREF
Reçu le
03 AOUT 2020

ADMINISTRATION COMMUNALE
CLERVAUX

B.P. 35

L-9701 CLERVAUX

Votre référence

Votre correspondance du

Notre référence

USELDANGE, le

20/977 MA-jk

31.07.2020

Concerne:

Résultats des analyses relatives aux échantillons d'eau.

Mesdames, Messieurs,

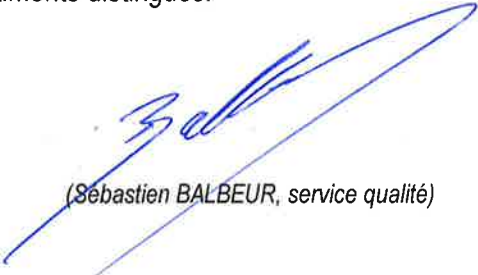
Par la présente, nous vous transmettons en annexe les résultats des analyses d'eau relatifs aux échantillons pris le **10 juillet 2020**.

Ces résultats font partie du service d'échantillonnage de la DEA dans le réseau de distribution d'eau de votre commune conformément au règlement grand-ducal du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

Suite au résultat des analyses, la conclusion relative à la qualité de l'eau par rapport au règlement mentionné ci-dessus est la suivante :

- conforme pour l'échantillon : **DEA / 008544 Drauffelt - conduite**
- non conforme pour les échantillons : **néant**

Recevez, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.



(Sebastien BALBEUR, service qualité)

Annexe: - Bulletin d'analyses d'eau potable





SYNDICAT DES EAUX
DU BARRAGE D'ESCH-SUR-SÛRE
L-9650 ESCH-SUR-SÛRE



TELEPHONE 83 95 91-1 TELEFAX 89 90 57
E-MAIL: sebes@sebes.lu INTERNET: www.sebes.lu

Esch-sur-Sûre, le 20.07.2020



BULLETIN D'ANALYSE
ECHANTILLON N°: 20-2416

Lieu: **DRAUFFELT - conduite**
Nom de l'échantillon: **DEA/00008544**
Nature de l'échantillon: **Eau potable**
Nature de l'analyse: **Contrôle de routine microbiologique DEA**
Demandeur: **Monsieur Marc Schroeder
DEA - Distribution des Eaux des Ardennes
18, rue de Schandel
L - 8707 Useldange**
Échantillonnage: **Echantillonnage hors acc**

Prélève le: **10.07.2020 08:00**
Remis par: **THINES Paul**
Reçu le: **10.07.2020 09:56**
Début de l'analyse: **10.07.2020**
Validation: **20.07.2020**

CARACTERES BACTERIOLOGIQUES

Paramètre:	Méthode:	Unité:	Résultat:	RGD
Bactéries coliformes dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Escherichia coli dans 100 ml (X)	Colilert-18/Quanti-Tray selon ISO 9308-2	npp/100ml	<1	0
Micro-organismes revivifiables par ml après 48 h à 36°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	<1	≤20
Micro-organismes revivifiables par ml après 72 h à 22°C (X)	ISO 6222	cfu/ml	12	≤100
Clostridium perfringens (X)	RGD du 7/10/2002	cfu/100ml	<1	0
Entérocoques intestinaux (X)	ISO 7899-2	cfu/100ml	<1	0

Lexique:
npp = nombre le plus probable
n.d. = non déterminable
p.d. = pas déterminé

RGD: Règlement Grand Ducal modifié du 7 octobre 2002 relatif à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

(X) paramètre accrédité

Les résultats bactériologiques sont à interpréter selon la norme ISO 8199

<1: organismes non-détectés dans la prise d'essai analytique

1-2: organismes présents dans le volume étudié

3-9: nombre estimatif d'organismes présents dans le volume étudié

Les résultats ne tiennent pas compte des incertitudes de mesure. Des renseignements supplémentaires sur les méthodes d'analyses et les incertitudes sont disponibles sur simple demande.

L'échantillonnage est réalisé selon la procédure P01 applicable au laboratoire et à ses clients.

Echantillonnage sous accréditation: échantillonnage réalisé par un membre du laboratoire.

Echantillonnage hors accréditation: échantillonnage réalisé par le client, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu au laboratoire. Les informations concernant l'échantillon, présentes en en-tête du rapport d'analyse, ont été fournies au laboratoire par le client.

* ISO11885: Les résultats des échantillons dont la turbidité > 1.5 FNU ne sont pas sous accréditation; les échantillons sont acidifiés à pH<2 avant analyse.

REMARQUE

L'échantillon ne présente aucun dépassement des valeurs paramétriques fixées par le RGD modifié du 7/10/2002.

Thomas Gaudron
Suppléant Chef de laboratoire

Les résultats de ce bulletin ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé
Ce bulletin peut être reproduit sous forme intégrale avec l'accord du laboratoire